

# Les règles de bon usage de l'ordinateur et d'internet

La charte Internet est un ensemble de règles communes que chacun doit suivre pour respecter la Loi et pour assurer la protection de tous.

En signant dans ce cadre, je m'engage à respecter les règles de cette charte lorsque j'utilise un ordinateur.

l'élève

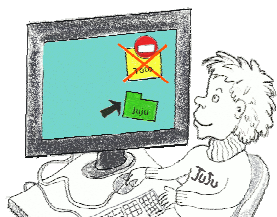
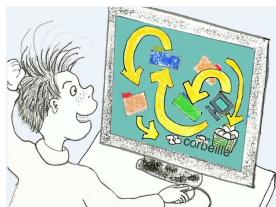
les parents

## 1 L'utilisation de l'ordinateur



- ◆ Je prends soin du matériel informatique et je l'utilise avec l'accord d'un adulte.

- ◆ Je ne change pas l'organisation de l'ordinateur pour permettre à son propriétaire de retrouver ses documents.



- ◆ Je n'ouvre pas les documents des autres sans y être autorisé. Certains éléments d'un ordinateur peuvent être confidentiels.

## 2 La sécurité de l'ordinateur



- ◆ Je fais attention aux virus, qui peuvent attaquer le système informatique ou détruire des informations contenues dans l'ordinateur.

- ◆ Je ne télécharge rien sans l'autorisation d'un adulte lorsque je suis sur internet.
- ◆ Je fais attention avant d'ouvrir un courriel ou une pièce jointe.

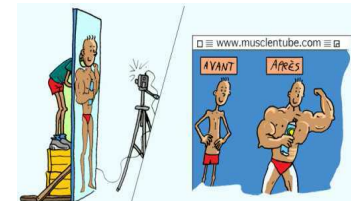


## 3 Les informations en ligne



- ◆ Je sais que les informations trouvées sur internet ne sont pas forcément vraies.
- ◆ Pour ne pas apprendre de bêtises, je prends l'habitude de comparer plusieurs sources.

- ◆ Je demande l'accord d'un adulte avant de publier quelque chose sur internet.
- ◆ Je vérifie les informations que je diffuse et je ne raconte pas n'importe quoi sur un site ou dans un mail.



- ◆ Je sais que des informations sur ma navigation sont conservées et consultables.
- ◆ On peut donc retrouver les sites que j'ai consultés. Certains de mes écrits sont mémorisés.

## 4 Le respect des autres



- ◆ Je dois respecter la propriété intellectuelle et le travail des autres : lorsque je veux utiliser un document trouvé sur internet, je demande la permission de son auteur.
- ◆ Je sais aussi que le « piratage » (téléchargement illégal de musiques, films, etc...) est malhonnête : c'est du vol !

- ◆ Je dois respecter le droit à l'image et je veille à ne pas diffuser la photo d'une personne sans son accord (sur un blog, par courriel...).



- ◆ Je ne colporte pas de propos blessants, humiliants ou insultants vis-à-vis de quelqu'un.
- ◆ Cette attitude peut être considérée comme du harcèlement moral (puni par la loi).

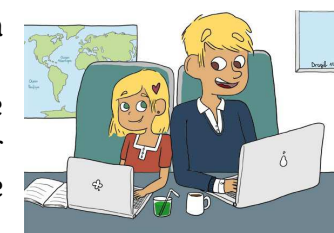
- ◆ J'utilise un langage poli quand j'écris, avec le souci de me faire comprendre.



L'information circule très vite sur internet. Ce que l'on met en ligne peut rapidement être consulté par des centaines de personnes...

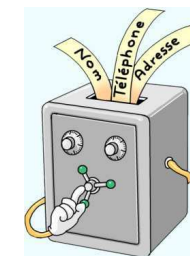
## 5 Ma propre sécurité

- ◆ J'utilise internet avec l'autorisation et en présence d'un adulte.
- ◆ Je m'assure que les sites sur lesquels je navigue sont adaptés aux enfants : pour cela, j'utilise exclusivement le moteur de recherche « Qwant junior ».



- ◆ Si je découvre des contenus qui me choquent (comme des images violentes...), j'éteins immédiatement l'écran et j'en parle nécessairement à un adulte.

- ◆ Lorsque je communique sur internet, je ne dois jamais donner d'informations personnelles sur moi, sur ma famille ou sur mes amis. En effet, ces informations pourraient tomber entre les mains de n'importe qui...



- ◆ Je sais que les réseaux sociaux doivent être réservés à des personnes responsables.
- ◆ La loi interdit strictement l'utilisation des réseaux sociaux aux enfants de moins de 13 ans.

- ◆ Je ne dois jamais discuter ni accepter de rendez-vous avec un inconnu.
- ◆ On ne sait jamais qui se cache derrière son écran.

